PALLUD INFO(S)
Janvier 2022 | N°15

©Freepik.com

LA NUIT DES LUTINS DES MATERNELLES

© Ecole de Pallud

LES PETITS ÉLÈVES (MOYENS ET GRANDS) ONT BRAVÉ LA NEIGE POUR REVENIR A L'ÉCOLE

Vendredi 10 Décembre, tout le monde avait sorti son plus beau pyjama et un joli bonnet de lutin. Après avoir installé leur lit, les enfants ont préparé leur repas.

AU MENU : soupe, sandwich et petite gourmandise !
Ils ont mangé à la bougie avec une jolie table décorée.
Après le dîner, tout le monde a eu une belle surprise : Une jolie lutine est venue nous raconter un magnifique conte de Noël.
C'est blotti dans son duvet que chacun a pu profiter de cette histoire magique qui promettait de jolis rêves. Les enfants se sont tous endormis tranquillement avec les copains. Et quel bonheur de se réveiller si bien entouré !

Voilà une bien belle soirée passée avec les enfants qui se souviendront longtemps d'avoir dormi à l'école !

EDITO

Bientôt deux ans que nous vivons au rythme des vagues Covid 19, au rythme des mesures gouvernementales plus ou moins contraignantes selon la situation. Est-ce qu'il y aura une fin ou devrons-nous cohabiter avec ce virus ? Soyons optimistes et essayons d'envisager l'avenir sereinement. La construction de la nouvelle école, compte tenu des circonstances tout au long de l'année, s'est plutôt bien déroulée dans l'ensemble, avec une ouverture réalisée comme prévu pour la rentrée de septembre. J'adresse un grand merci aux élues et élus qui se sont impliqués tout au long de ce projet. Merci aussi aux bénévoles qui nous ont donné un bon coup de main pour le déménagement. Comme l'année dernière, la cérémonie des vœux de la municipalité n'aura pas lieu cette année pour raison sanitaire. La décision de maintenir ou non le repas prévu en mars 2022 pour nos aînés sera prise vers la fin du mois de février. Je profite de cet édito pour témoigner toute ma sympathie aux familles qui ont connu soit la perte d'un être cher soit la maladie d'un proche au cours de cette année qui s'achève. Avec la nouvelle année, je ne saurais trop vous recommander de prendre soin de vous, de vos proches. Très bonne année 2022 à vous toutes et vous tous.

James Dunand-Sauthier
Maire de Pallud

REJOIGNEZ-NOUS SUR :

www.pallud.fr
www.facebook.com/mairiedepallud

INSCRIVEZ-VOUS À PALLUD ACTUS
La lettre d'infos vous tient informé de la vie de la Commune.
https://pallud.fr/vie-communale/inscription-pallud-actualites/

ÉCOLE

ANNÉE SCOLAIRE 21/22

Les enfants et les enseignants ont fait leur rentrée dans la nouvelle école avec beaucoup de satisfaction. Tout le monde a vite pris ces marques. La cantine avec son nouvel office a satisfait le personnel et les enfants qui n'ont plus à se déplacer à la salle communale. Cette année encore, l'effectif est en légère augmentation avec 66 élèves (64 l'année scolaire 20/21).

Photo Le DL / Marcel Bret

Les élèves sont répartis en 3 classes.
Marilou Divay assure les classes de petite section, moyenne section et grande section (19 élèves).
Marie Rodrigues assure les classes des CP/CE1 (23 élèves).
Gwenaelle Bret (directrice) assure les classes des CE2/CM1/CM2 (24 élèves).

ACTIVITÉS

La Mairie apportera son soutien financier comme à son habitude.

La salle polyvalente est utilisée pour la motricité des maternelles avec un local dédié afin de stoker le matériel. Les autres classes l'utilisent ponctuellement pour faire du sport quand les conditions climatiques l'imposent.

APE
NOUVEAU BUREAU

Pour cette nouvelle année scolaire, le bureau de l'APE a dû se réorganiser suite au départ de Sylvie (présidente), Magalie (secrétaire) et Cyrielle (membre active). La première assemblée générale dans la nouvelle école a permis de rencontrer de nombreuses nouvelles familles.
Le nouveau bureau est ainsi composé : Audrey (présidente), Aurélie (vice-présidente), Caroline (trésorière), Marion (secrétaire), Lucie et Vincent (communication). Et à nos côtés Linda, Marie-Laure, Elisa, Florence.

Photo Le DL / Marcel Bret

Photo Le DL / Marcel Bret

Photo APE

Photo APE

Photo APE

Photo APE

De gauche à droite *: Caroline Chamiot-Clerc (trésorière), Linda Paleni Durand (membre active), Aurélie Richon (vice-présidente), Audrey Vergne (présidente), Marion Biat (secrétaire), Elisa Unal (membre active), Marie-Laure Constantin (membre active)*

L'APE soutient financièrement les transports, les activités culturelles et sportives de l'école

ACTIONS

La grande motivation qui anime les membres du bureau a permis de débuter l'année avec une très jolie fête du four à pain en Septembre. Une vente de tabliers et calendriers personnalisés par les élèves. Pour Halloween, en partenariat avec le comité des Fêtes, les Pallurains étaient invités à nous rejoindre pour partager vin chaud et soupe. Une vente d'oranges de Sicile non traitées et de pandoros a été organisée avant les vacances de Noël, en partenariat avec Lupa Rossa (commerçant albertvillois et papa d'élèves à l'école de Pallud).
Pour 2022, la vente de diots-crozets et de biscuits de Savoie aura lieu le 13 mars.
Le four à pain se déroulera le 14 mai. Nous conclurons l'année par une kermesse le 25 juin.

Cette année, les bénéfices des manifestations permettront aux enfants de réaliser diverses sorties (ski, patins, piscine, cinéma…) et pour la classe des plus grands, l'APE soutiendra le projet de classe découverte (classe de mer à Saint-Raphaël fin juin).

Nous tenions à remercier toutes les familles pour leur soutien mais aussi l'ensemble des Pallurains toujours présents à nos manifestations !

Il est prévu que les enfants participent à 6 séances de patinoire pour les MS/GS/CP en janvier-février.

Pour les CE1/CE2/CM1/CM2 4 journées de ski sur une semaine du 31 janvier au 4 février.

Les GS/CP/CE1/CE2/CM1/CM2 iront à la piscine en mai et juin.

Initiation au rugby pour les classes de CP/CE1/CE2/CM1/CM2 en avril.

Les CE2/CM1/CM2 devraient participer à une classe de mer à Saint-Raphaël du 30 mai au 4 juin.

SHÉMAS DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCOT)

Les Schémas de Cohérence Territoriale sont des documents d'urbanisme destiné à planifier à moyen et long terme l'aménagement d'un territoire. Ils sont élaborés à des échelles intercommunales.

A ce jour, la France compte 466 SCoT, qui couvrent 95% de la population et 86% des communes.

Le périmètre d'un SCoT est celui d'un bassin de vie et d'emploi. Le SCoT Arlysère, exécutoire depuis 2012, est piloté par la communauté d'Agglomération du même nom. Par délibération en date du décembre 2020, les élus d'Arlysère ont engagé la révision générale du SCoT Arlysère.

Le SCoT doit permettre un développement durable et équilibré du territoire, et assurer la cohérence entre les différentes politiques sectorielles, qui s'organisent autour de trois grands piliers :

- Les activités économiques (industrie, artisanat, commerce, agriculture, forêt, tourisme, services…).
- Les principaux services à la population : logements, mobilité, grands équipements et services structurants
- La transition écologique et énergétique, intégrant la valorisation des paysages et la gestion économe des espaces naturels, agricoles et forestiers.

En montagne, le SCOT doit définir la localisation, la nature et la capacité globale des équipements structurants relevant d'unités touristique nouvelles structurantes (selon leur taille) :

- Remontées mécaniques,
- Hébergements touristiques,
- Aménagements

Par ailleurs, le SCOT doit intégrer un certain nombre de documents de planification élaborés à des échelles supérieures (Région, bassin hydrographique) et de lois.

La révision du SCoT devra prendre en compte la loi Climat et résilience (Août 2021) et notamment les nouvelles directives en matière de réduction de la consommation d'espaces agricoles naturels et forestiers, ainsi que l'objectif national de Zéro Artificialisation Nette à horizon 2050.

Sur la base d'un diagnostic territorial, les élus d'Arlysère élaboreront un Projet d'Aménagement Stratégique (PAS), véritable projet politique qui définit les objectifs de développement et d'aménagement du territoire pour les 20 ans à venir. Ces objectifs doivent permettre de coordonner les politiques publiques menées sur les trois thématiques susnommées.

Ce PAS est traduit concrètement dans un Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO), qui constitue l'outil d'application du PAS, et comprend un certain nombre de prescriptions (textuelles, chiffrées et/ou cartographiées), avec lesquelles les PLU doivent être compatibles.

Il s'agit donc d'un vaste projet d'ensemble, qui pour être réussi se doit par ailleurs de prendre en compte les spécificités locales, d'être partagé par le plus grand nombre, en associant les partenaires concernés et la population, laquelle sera consultée in fine dans le cadre d'une enquête publique.

Le SCOT sera exécutoire après son approbation par le conseil communautaire, d'ici à 3 ans. Suite à cette validation, les communes devront étudier l'opportunité de revoir leurs documents d'urbanisme locaux (PLU) dans un délai d'un an.

SOUTIEN SOCIOJURIDIQUE PERSONNES MIGRANTES

Avec le soutien de l'ANCT dans le cadre de la politique de la ville

Permanences gratuites et strictement confidentielles.

OBJECTIF

Répondre aux sollicitations sur l'accès aux droits des personnes migrantes

PUBLIC CONCERNÉ

- Toute personne ou famille migrante
- Tout.e professionnel.le et/ou bénévole accompagnant une personne migrante

THÉMATIQUES ABORDÉES

- Droit des étranger.e.s
- Droit international de la famille
- Accès aux droits sociaux
- Soutien aux femmes victimes de violence

Accueil et prise de rendez-vous uniquement par téléphone
06 63 29 19 18
Le lundi de 13h30 à 16h30
22 avenue Sainte Thérèse
Tour n°1, 73200 Albertville

NOUVELLES TECHNOLOGIES

BORNE PUBLIQUE INTERACTIVE

Dans le cadre de son programme Smart Agglo, Arlysère a installé dans les mairies, une borne publique interactive. Cet outil numérique, facile d'accès, est au service de tous nos concitoyens et se veut un lien et un dialogue entre les Palluraines et Pallurains d'un côté, leur commune, l'agglomération et ses 39 communes, les différentes administrations, de l'autre. Il offre à tous un niveau important d'informations dans de multiples domaines, culture, tourisme, loisirs, scolarité, vie municipale, associative, événements, messages d'alertes. Il facilite également l'accès aux démarches administratives. Ce nouvel outil qui favorise le rapprochement et le dialogue est donc au service de l'humain et, en évitant des déplacements pour certaines démarches ou des dossiers à remplir, il s'inscrit dans une politique de respect de l'environnement. Découvrez-le et utilisez-le dans le hall de la mairie.

CONSEILLERS NUMÉRIQUES

5 conseillers numériques sont à votre service sur le territoire Arlysère pour vous aider et vous accompagner à maîtriser les bases du numérique :

- Prendre en main un équipement informatique
- Apprendre les bases du traitement de texte
- Installer et utiliser des applis sur son smartphone
- Sensibiliser le public sur le bon usage numérique,
- Savoir accompagner son enfant
- Participer à des ateliers de formation aux nouvelles technologies numériques.

SERVICE GRATUIT
04 79 10 43 23
conseiller.numerique@arlysere.fr

CONSEILLER NUMÉRIQUE France services

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

FRANCE RELANCE

BIEN VIVRE ENSEMBLE

Photo Le DL / Marcel Bret

LES MARAÎCHERS DU VILLAGE ONT PROPOSÉ LEURS PRODUITS TOUS LES VENDREDIS

Corentin
La Ferme des Charles

Concernant la vente des légumes les vendredis, nous y sommes restés jusqu'aux vacances de la Toussaint. Nous sommes très satisfaits du résultat, de l'accueil qu'on a eu, les Pallurains étaient très content de nous trouver là. Nous avons bien apprécié de pouvoir écouler en direct et (très) localement notre production. Après la pause hivernale, nous recommencerons courant Avril à proposer nos légumes les vendredis sur le parking de la nouvelle école.

Florient et Aurélie
la Faim des Haricots

Nous nous sommes mis d'accord avec Corentin pour ne pas apporter les mêmes légumes au même moment. Il y a eu beaucoup de monde en septembre. Nous avions prévu de venir chaque vendredi jusqu'à Noël, mais la neige, le froid et le mauvais temps ont tout bloqué. L'hiver, avec la nuit qui arrive plus tôt, facilite moins ce rendez-vous de fin de soirée. C'est avec plaisir que nous reviendrons au printemps !

Un GRAND MERCI à Evelyne Carera (Conseillère municipale adjointe), pour l'initiative et l'organisation !

HALLUCINATION MAGIE HYPNOSE

Spectacle envoûtant !

Le 12 octobre à Pallud, Rémy Berthier, seul en scène, nous a accompagnés avec simplicité dans un voyage intimiste en nous offrant toute une palette d'outils pour explorer cet état mystérieux qu'est l'hypnose. Son but n'était pas de fasciner mais de troubler. Il ne souhaitait pas subjuguer, mais interroger : suffit-il de croire qu'on est hypnotisé pour l'être ? L'hypnose est-elle un phénomène imaginaire, scientifique ou magique ? Pendant une heure, Rémy Berthier interroge nos croyances avec des expériences interactives et ludiques entre mentalisme, magie et hypnose.

Photo Le DL /Marcel Bret

Rémi Berthier (à droite) connecté au cerveau d'un spectateur

CONTES BALADE NOCTURNE POUR LE JOUR DE LA NUIT

Samedi 9 octobre avait lieu la 13ème édition du jour de la nuit, opération de sensibilisation à la pollution lumineuse. Le ciel fait partie de notre quotidien depuis toujours, il est notre premier livre d'images. C'est donc tout naturellement par un spectacle de contes qu'a commencé la soirée. Emilie Dubois de la compagnie Libre et rit a raconté comment les enfants du monde entier ont construit leur voûte céleste. Le spectacle s'est poursuivi par une balade nocturne animée par François Maillet du bureau albertvillois des activités de montagne. Il a fait prendre conscience aux participants que si elle peut être magique, la nuit est aussi menacée par le trop de lumière qui coûte cher aux collectivités, en moyenne 41% du budget de dépense électrique d'une commune. La nuit qui disparaît parfois pour le plus grand malheur des deux tiers des invertébrés et d'un tiers des vertébrés qui sont principalement des animaux nocturnes. Chacun sait que la nuit est essentielle à notre santé physique et psychologique. Alors plus d'un tiers des communes de France procèdent à l'extinction progressive de l'éclairage public. Ainsi, plus nombreux serons-nous à découvrir qu'il n'y a pas qu'une vingtaine d'étoiles dans le ciel mais bien des milliers qui illuminent nos nuits.

Marcel Bret (Le Dauphiné Libéré)

Photo Le DL /Marcel Bret

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Les Pallurains ont répondu présents devant le monument aux morts. Les enfants de l'école ont placé des colombes de la paix sur une grande fresque et ajouté le mot PAIX écrit dans toutes les langues. Que ce soit PAIX, PEACE, HOA BINH, BEKE ou UKHUTULA, espérons que ces mots soient entendus partout dans ce monde où les conflits abondent.

Marcel Bret (Le Dauphiné Libéré)

Photos FC/ Mairie de Pallud

RECENSEMENT MILITAIRE

JOURNÉE DÉFENSE CITOYENNE

Tout jeune Français dès 16 ans (fille ou garçon) doit se faire recenser en mairie pour s'inscrire afin d'être convoqué à la Journée Défense Citoyenne.

À l'issue de la JDC, il reçoit une attestation lui permettant de s'inscrire aux examens et concours de l'État.

Dans les 15 mois suivants, il sera convoqué pour Journée de Défense et Citoyenneté. La réalisation de celle-ci est obligatoire pour les inscriptions ultérieures aux examens, concours et permis de permis de conduire alors ne l'oubliez pas !

PLUS DE RENSEIGNEMENTS :
www.service-public.fr
(rubrique recensement citoyen)

Plaquette
Ministère des Armées
https://www.villerbon.fr/mod_turbolead/upload/file/plaquette%20info%20recensement.pdf

INFOS PRATIQUES

BRÛLAGE DE DÉCHETS VERTS

Le brûlage à l'air libre ou à l'aide d'incinérateur individuel de végétaux coupés ou sur pied, est interdit, en vue de préserver la qualité de l'air, en Savoie. Arrêté préfectoral n° 2017-1559

BIBLIOTHÈQUE DANS LES ABRIS BUS

Nous constatons régulièrement que les rayonnages de livres dans les abris bus ressemblent plus à un dépotoir qu'à une bibliothèque. Ne déposez que les livres que vous auriez envie de lire et en bon état.

ANCIENNE ÉCOLE

Un compromis de vente a été signé avec la société MAP représentée par Mr. Maroto pour la vente des deux bâtiments, ancienne école et logements au prix de 320 000 € qui est la meilleure offre reçue. En prenant en compte les différents délais de recours, la vente définitive devrait intervenir vers le mois de juin. Mr. Maroto s'est engagé à réaliser un mixte de logements à la vente et à la location.

CHASSE

Récemment, une plainte est arrivée en mairie concernant le comportement de certains chasseurs, à savoir : Tir à proximité d'une habitation, fusil non cassé, dépeçage d'un animal à la vue de tout le monde. Ces actes ne reflètent pas le comportement des chasseurs mais uniquement d'actes isolés, qui doivent être modifiés pour la bonne cohabitation de chacun.

VOIRIE

Nous avons eu récemment l'accord d'une subvention pour la mise en place de 3 ralentisseurs, Route de Bongain. Les travaux seront réalisés au printemps prochain et permettront, espérons-le, de limiter les vitesses excessives et le comportement irresponsable de certains conducteurs sur cette portion de route. Nous avons eu également l'accord d'une subvention pour l'aménagement d'un cheminement piéton partant du stop au croisement de la Route de la Biolle avec la Route de la Régence. Les travaux seront également réalisés ce printemps. Le cheminement piéton prévu Route de Bongain, est dans l'attente de l'accord de la subvention. S'agissant d'une route départementale le traitement est différent.

ETAT CIVIL

Naissances
03/08/2021 : Gabin Reuillard
Mariage
04/12/2021 : Alban Marin-Lamellet
et Jessica Feodoroff

Décès :
10/10/2021 : Michel Bornand

38 PANIERS GOURMANDS

C'est avec plaisir, que les conseillers ont distribué, en décembre, à tous les anciens âgés de 80 ans et plus, un colis de Noël (par couple) offert par la commune, rempli de plein de bonnes choses à déguster en famille ou avec des amis. Pour les Pallurains résidents en EHPAD, ce sont des chocolats qui leurs ont été offerts.

ENTREMÊT POIRES PAIN D'ÉPICES

COULIS DE GROSEILLES

Ingrédients 4 personnes

4 tranches de pain d'épices
200 g de poires mixées
80 g de poires coupées en brunoise
1 blanc d'œuf monté pas trop ferme
40 g de crème chantilly
2 feuilles de gélatine ramollies à l'eau froide

125 g de groseilles
10 g de sucre
2 cuillères à soupe d'eau
4 cercles à entremets
de 7/8 cm de diamètre

Étapes de préparation

1. Cercler les tranches de pain d'épices
2. Chauffer légèrement les feuilles de gélatine pour les fondre avec une cuillère à soupe de poire mixée
3. Incorporer petit à petit le reste de poire mixée dans ce mélange
4. Remuer au fouet
5. Débarrasser dans un saladier
6. Incorporer délicatement le blanc d'œuf en neige à la spatule souple puis la crème chantilly
7. Sur le pain d'épices, répartir la brunoise de poire, puis ajouter l'appareil et placer au frais 2 à 3 heures minimum
8. Mijoter quelques minutes les groseilles avec le sucre et l'eau
9. Mixer et refroidir
10. Au moment du service, décercler avec la pointe d'un couteau
11. Disposer le coulis autour et décorer avec des feuilles de menthe, fruits de saison…

AGENDA

**** Commune de Pallud**
> 27 mars · Repas des aînés
> Avril · Elections présidentielles
> 8 mai · Cérémonie

**** APE**
> 13 Mars · Vente à emporter
Diots-crozets et biscuits de Savoie
> 14 mai · Four à pains
>Samedi 25 juin · Kermesse des enfants
> Nouveau bureau APE
Audrey Vergne (Présidente)
Aurélie Richon (Vice-présidente
Caroline Chamiot Clerc (Trésorière)
Marion Biat (Secrétaire)
Lucie et VIncent : Chargés de communication :
Linda, Marie-Laure, Elisa, Florence (Membres actifs)

**** Comité des fêtes**
Alain Bornand (Président) 06 58 02 28 79

**** Orée du Tall**
Philippe Grand (Président)
Irène Carcey Collet (Secrétaire)
Gérard Henaff (Trésorier)

**** Salle communale**
Tarif en 2022
https://pallud.fr/vie-communale/salle-communale
Tarifs journée :
Habitants de la commune : **195€**
Associations communales (écoles) : **Gratuit**
Associations communales : **195€** *(1ère manifestation gratuite)*
Associations, particuliers extérieurs, entreprise et autres organismes : **390 €**
Tarifs week-end :
Habitants de la commune : **290€**
Associations communales (écoles) : **Gratuit**
Associations communales : **290€** *(1ère manifestation gratuite)*
Associations, particuliers extérieurs, entreprise et autres organismes : **580€**
Dépôt garantie : 750€
Pénalités de ménage non effectué ou négligé : 300€

**** Evénement Albertville**
30 ans des XVe Jeux Olympiques d'hiver d'Albertville et de la Savoie.
> 9 Février · Célébrations
14h – Place de l'Europe

Mairie : 2 Route de la Biolle · 73200 PALLUD | **Tel :** 04 79 32 09 50 | mairie@pallud.fr | www.pallud.fr
Secrétariat : Les mardis et vendredis de 14h à 19h | **Permanence des conseillers :** Les mardis et vendredis de 18h à 19h
Responsable de la publication : James Dunand-Sauthier | **Commission communication** : Florence Codecco, Patrice Chirouze, Nathalie Negro
Edité en 370 exemplaires / Siège Mairie de Pallud